AFP
Association of Fundraising Professionals
Association des professionnels en philanthropie

Des amis en haut lieu :

L'importance des relations gouvernementales pour votre organisme

Présenté par :

Objectifs d'apprentissage

1. Raisons pour lesquelles vous et votre organisme devez participer aux relations gouvernementales
2. Manière de vous préparer à participer aux relations gouvernementales
3. Marche à suivre pour une rencontre fructueuse avec les différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial, municipal)
4. Leçons tirées de succès antérieurs
5. Enjeux et partenariats actuels au sein du secteur

Objectif d'apprentissage nº 1

Raisons pour lesquelles vous et votre organisme devez participer aux relations gouvernementales

Importance des relations gouvernementales?

Quelqu’un peut-il nommer des questions portant sur la collecte de fonds et les organismes de bienfaisance qui ont été soulevées auprès des gouvernements au cours des deux dernières années?

Importance des relations gouvernementales?

Les relations gouvernementales sont essentielles pour réussir en tant que collecteur de fonds et de dirigeant d'un organisme de bienfaisance, et ce, pour diverses raisons :

- De bonnes relations avec le gouvernement peuvent permettre d'**accroître la crédibilité de votre organisme** auprès des intervenants, dont les donateurs.
- Les enjeux concernant la collecte de fonds et les organismes de bienfaisance sont **régis par des lois provinciales et fédérales**.
- Les règlements des **administrations municipales** peuvent aussi avoir une incidence sur notre secteur (p. ex., les permis de développement).
- Les gouvernements ont un rôle crucial à jouer pour créer des **environnements où les collecteurs de fonds et les organismes de bienfaisance peuvent prospérer**.

Importance des relations gouvernementales

Un organisme de bienfaisance peut affecter près de 10 % de ses ressources financières à des activités politiques non partisanes.

- Toute activité visant à obtenir des amendements, à faire part de son soutien ou à s'opposer à une loi, une politique ou une décision d'un gouvernement.

- Les organismes de bienfaisance ne doivent pas s'adonner à des activités politiques interdites :
  - Soutenir un candidat à une élection dans leurs communications.
  - Organiser et tenir des activités liées à une campagne électorale.
  - Diffuser de l'information concernant le manque de soutien de la part du gouvernement à l'égard des objectifs de l'organisme.

Objectif d'apprentissage nº 2

Manière de vous préparer à participer aux relations gouvernementales

Ressources de l'AFP

- L'AFP s'est dotée d'un dynamique comité des relations gouvernementales et d'un personnel compétent qui peuvent vous aider.
- Un guide d'orientation sur les relations gouvernementales au Canada est offert aux membres de l'AFP par l'entremise du bureau d'AFP Canada.
    - Contenu :
        - Priorités en matière de politique publique
        - Renseignements sur l'ARC et lois relatives à la défense d'intérêts
        - Listes historiques d'enjeux et de succès
        - Aperçu des règles relatives à l'activité politique
        - Et plus encore

Ressources de l'AFP

- L'AFP a préparé une trousse d'outils pour aider les collecteurs de fonds à se perfectionner dans le domaine des relations axées sur la **sensibilisation du public**.
- Disponible en ligne ou par l'entremise du bureau d'AFP Canada.
- Contenu de la trousse :
  - Au sujet du Parlement du Canada
  - Cadre d'engagement
  - Rencontre avec un parlementaire
  - Faire un exposé rapide

Trousse de sensibilisation du public de l'AFP

AFP
Association of Fundraising Professionals
Association des professionnels en philanthropie

1. Au sujet du Parlement du Canada

- Traiter les relations avec le gouvernement comme les relations avec un donateur majeur.
- À quel parti appartient votre député?
- Votre député occupe-t-il un poste clé (p. ex., ministre, secrétaire parlementaire, etc.)
- Siège-t-il à un comité gouvernemental?
- Quels sont les principaux enjeux du programme du parti?
- D'après vous, de quel côté penche-t-il sur la question que vous souhaitez aborder?
- A-t-il déjà été en contact avec votre organisme?

Trousse de sensibilisation du public de l'AFP

AFP
Association of Fundraising Professionals
Association des professionnels en philanthropie

2. Établir des relations

- Que devez-vous faire pour apprendre à connaître votre député avant la rencontre?
- Quel est l'objectif de la rencontre?
- Comment pouvez-vous établir un véritable dialogue sur la question à aborder?
- Comment asseoir votre crédibilité et celle de votre organisme?
- Y a-t-il de la documentation sur le sujet que vous pouvez remettre au député?
- Comment garder le contact et quelles seront les prochaines étapes?

Trousse de sensibilisation du public de l'AFP

AFP
Association of Fundraising Professionals
Association des professionnels en philanthropie

3. Fixer rendez-vous

- Quel est le meilleur moment pour entrer en contact?
- À qui devez-vous vous adresser pour fixer le rendez-vous?
- Quel est le meilleur moment pour tenir la rencontre?
- Qui devriez-vous rencontrer?
- Devriez-vous rencontrer un député ou un fonctionnaire?

Trousse de sensibilisation du public de l'AFP

AFP
Association of Fundraising Professionals
Association des professionnels en philanthropie

4. Comment se comporter lors d'une rencontre avec un parlementaire

- Quelles personnes devraient faire partie de votre délégation?
- Quelle est la meilleure façon de représenter votre organisme?
- Quelle part de la conversion devrait être informelle et quelle part des échanges devrait être formelle?
- Devriez-vous rencontrer le parlementaire seul ou en compagnie d'autres personnes?
- Combien de temps devez-vous passer à écouter par rapport à parler?
- Pouvez-vous donner des exemples?
- Devriez-vous respecter la durée prévue de l'entretien?

Objectif d'apprentissage nº 3

Marche à suivre pour une rencontre fructueuse avec les différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial, municipal)

Scénario

- Vous êtes collecteur de fonds pour l'organisme sans but lucratif X situé à Ville Y.
- Vous êtes un excellent collecteur de fonds, mais votre coût par dollar amassé s'élève à 0,40 $.
- La raison est que votre organisme est de petite taille et en démarrage.
- Vous apprenez qu'un nouveau projet de loi vient d'être déposé devant la Chambre des communes qui imposerait un plafond de 10 % pour les dépenses liées aux collectes de fonds.
- Vous êtes très inquiet des répercussions sur votre organisme et souhaitez rencontrer le député de Ville Y pour en discuter.
- **Quelle est la prochaine étape?**

Rencontre avec des députés

Les 10 grandes règles à respecter lors d'une rencontre avec un parlementaire

Rencontre avec des députés

AFP
Association of Fundraising Professionals
Association des professionnels en philanthropie

10. Expliquer clairement les avantages pour eux.
9. Démontrer le soutien de votre clientèle.
8. Se montrer bienfaisant, et non sur la défensive.
7. Être bien préparé pour la rencontre.
6. Être bien informé au sujet de la question à aborder.
5. Faire ses devoirs.
4. Être proactif et non réactif.
3. Définir préalablement le succès.
2. Viser l'obtention de petits changements et non un changement radical.
1. Soulever leurs objectifs en plus des vôtres.

Objectif d'apprentissage nº 4

Leçons tirées de succès antérieurs

Succès antérieurs

- Projet de loi C-470
- Loi anti-pourriel
- Nouveaux incitatifs fiscaux

Étude de cas

Nouvelle loi sur les sociétés – Colombie-Britannique

- La loi sur les sociétés de la Colombie-Britannique n'avait pas été mise à jour depuis 2007.
- Cette loi régit 27 000 organismes sans but lucratif (OSBL) enregistrés dans la province.
- Livre blanc publié en août 2014 par le ministère des Finances qui invitait les gens à présenter leurs commentaires et observations.
- L'article 99 permettrait à tout membre du public de s'adresser à un tribunal si une société n'agissait pas dans l'« intérêt public ».
- Cette disposition pourrait donner lieu à des batailles juridiques longues et onéreuses pour faire valoir des programmes politiques et sociaux particuliers qui ne sont pas dans l'intérêt du public.
- L'AFP s'est jointe à un consortium d'associations d'OSBL pour s'opposer officiellement à plusieurs éléments, plus particulièrement concernant la partie 8 portant sur les recours légaux.
- Campagne par courriel lancée par la section de Vancouver de l'AFP (avec l'appui du comité national des relations gouvernementales).
- Présentation officielle de l'AFP faite par le président du comité des relations gouvernementales de l'AFP.
- Représentation à la table ronde du ministre.

Étude de cas

Nouvelle loi sur les sociétés de la Colombie-Britannique : Leçons retenues

- L'expression de préoccupations communes dans l'ensemble du spectre du secteur sans but lucratif a attiré l'attention du ministre.
- Il ne faut jamais sous-estimer le lobbying d'autres groupes (défenseurs des « droits des donateurs » dans ce cas-ci).
- Les politiques doivent être fondées sur des faits.
- Il est essentiel d'agir rapidement.
- La taille compte : les coalitions et les partenariats sont primordiaux.

Objectif d'apprentissage nº 5

Association of Fundraising Professionals
Association des professionnels en philanthropie

Enjeux et partenariats actuels au sein du secteur

« À la une »

Canada sans pauvreté c. le Procureur général du Canada – Affaire judiciaire relative à des activités politiques

Liste des enjeux de politiques publiques au Canada (en anglais seulement)

Comité spécial sur le secteur de la bienfaisance

RESTEZ CALME ET FAITES UN DON DE BIENFAISANCE

Ce que l'AFP demande aux fonctionnaires élus

Continuer de vous informer au sujet des nombreux organismes de bienfaisance de votre circonscription et de les soutenir.

- Cela peut comprendre la participation à des événements ou la visite de leurs bureaux afin de leur donner l'occasion de vous faire part de leurs connaissances et expertise à l'égard des besoins locaux.

Faire appel à l'expertise de l'AFP pour les questions nationales ou touchant votre circonscription qui sont liées à la collecte de fonds.

- Ceci peut découler d'un article dans les médias, d'un projet de loi présenté ou de la lettre de mandat de la ministre du Revenu national; faire participer l'AFP à toutes les discussions au sujet d'un nouveau cadre législatif visant à renforcer le secteur de la bienfaisance.

Comprendre les raisons pour lesquelles il serait profitable pour vos électeurs, les organismes de bienfaisance et la société canadienne dans son ensemble que le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif relève de la responsabilité première du ministrère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.

Priorités de l'AFP en matière de politique publique

- **Désigner un ministère fédéral** – le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (anciennement Industrie Canada) – **qui assumera la responsabilité des politiques économiques concernant le secteur sans but lucratif.** Nous aurions ainsi un meilleur cadre pour élaborer des politiques sur les dons de bienfaisance fondées sur des données qui, à leur tour, favoriseraient le renforcement du secteur sans but lucratif.

- Accorder **1 million de dollars chaque année** à Statistique Canada afin de recueillir, analyser et diffuser des données complètes sur le secteur sans but lucratif, comme l'a proposé Imagine Canada.

- **Éliminer l'impôt sur les gains en capital au titre des dons en actions de sociétés privées et des dons de biens immobiliers**, et ce, de manière permanente. On estime que cette proposition permettrait au secteur de la bienfaisance d'obtenir un financement additionnel du secteur privé allant de 170 à 225 millions de dollars, qui entraînerait un coût en recettes fiscales non perçues de seulement 50 à 65 millions de dollars pour le gouvernement.

Votre organisme

Que faire si vous avez des enjeux relevant des relations gouvernementales?

1. Établir la position de votre organisme relativement à l'enjeu et documenter le contexte.
2. Déterminer si l'enjeu est pertinent à l'échelle nationale, provinciale ou municipale.
3. Voir si d'autres organismes ont de l'intérêt à l'égard de ce même enjeu.
4. Contacter le comité des relations gouvernementales de votre section locale de l'AFP.
5. Contacter d'autres partenaires de secteurs parallèles.

Enjeux propres au secteur

AFP
Association of Fundraising Professionals
Association des professionnels en philanthropie

Autres collaborateurs du secteur pour des relations gouvernementales efficaces :

Imagine Canada

L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN
INFLUENCE. LEADERSHIP. PROTECTION.

ASSOCIATION CANADIENNE DU MARKETING
ACM

PfC
Fondations philanthropiques Canada
Philanthropic foundations Canada

VOLUNTEER BÉNÉVOLES CANADA

FONDATIONS COMMUNAUTAIRES DU CANADA
ensemble pour tous

CAGP • ACPDP™
CANADIAN ASSOCIATION OF GIFT PLANNERS
ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSIONNELS EN DONS PLANIFIÉS

AHP
ASSOCIATION FOR HEALTHCARE PHILANTHROPY℠
Connecting People • Enriching Lives

Mot de la fin…

Pour en finir avec les mythes :

- La défense d'intérêts n'est pas compliquée.
- Le changement est possible si les messages sont clairs, si on fait preuve de patience et si on mobilise les gens concernés.
- La complaisance n'est pas la solution.

Pour triompher, le mal n'a besoin que de l'inaction des gens de bien.

Edmund Burke

AFP
Association of Fundraising Professionals
Association des professionnels en philanthropie

Merci!